Union Syndicale Départementale CGT

de Haute Garonne

APPEL A SOLIDARITE

Être Délégué-e du Personnel ne signifie plus être un-e salarié-e protégé-e.

A l'Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes Saint Vincent de Paul à Bruguière en Haute Garonne, établissement géré par l'association RESO 31, être délégué.ee du personnel ne signifie plus être un.e salarié.e protégé.e.

Christine PAILHES, aide-soignante, embauchée à l'EHPAD depuis 2009 n'a jamais été sanctionnée et a toujours été reconnue pour ses compétences professionnelles. Déléguée du Personnel CGT, Christine a assisté deux salarié.e.s lors de leur entretien en vue d'un licenciement au mois de juin 2017 par la nouvelle Direction de l'établissement (mise en place depuis avril 2017).

Ne devons-nous pas être surpris.e ? Le 22 août 2017, Christine est à son tour convoquée en vue d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement pour une somme de fautes « *abracadabrantesques* ».

La DIRECCTE a refusé le licenciement à 2 reprises (avis et recours hiérarchique de l'employeur) mais la Direction de cet association à but non Lucratif (RESO) a fait appel de cette décision auprès du Ministère du Travail. Ce dernier, contre toute attente a autorisé le licenciement de manière éhonté.

Christine, épuisée moralement par la procédure longue de sept mois, submergée par l'émotion de la décision n'a pas supporté cette injustice et a tenté de mettre fin à ses jours. Fort heureusement, grâce à l'intervention de ses collègues, elle a été sauvée in extremis.

La Fédération CGT Santé Action Sociale a toujours soutenu Christine dans ses démarches, tout comme l'USD 31 et son Syndicat CGT. Dans l'attente d'une procédure devant les tribunaux, Christine se retrouve aujourd'hui sans ressource et en situation de précarité puisque licenciée pour faute grave. Elle ne va plus être en situation de payer son loyer et doit être aidée pour ses frais judiciaires.

L'USD CGT 31 va bien sûr aider notre camarade dans ce combat contre l'injustice qui continue ici comme malheureusement ailleurs.

Nous faisons appel à la solidarité financière de toutes les USD et tous les syndicats CGT de notre Fédération, afin que Christine puisse temporairement se consacrer entièrement à sa défense.

Les chèques sont à adresser (à l'ordre de l'USD CGT SANTE 31) à : Alain MAURIAL / USD SANTE CGT 31 Place Saint-Sernin 19, place Saint Sernin 31070 TOULOUSE CEDEX 07.

Merci pour Christine.